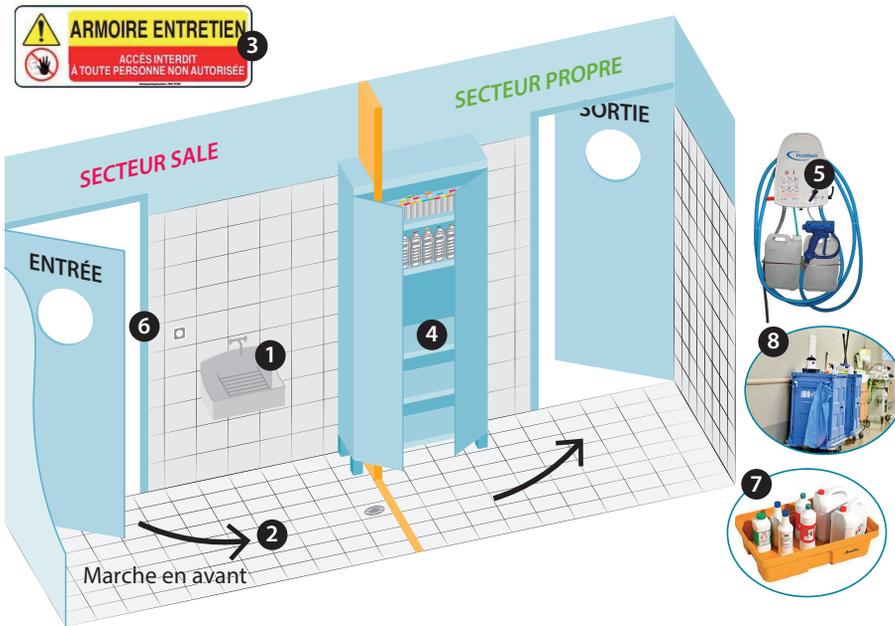


Exemple d'un local d'entretien



Les sols et surfaces sont recouverts de carrelage, le local est équipé d'un vidoir suspendu 60 cm du sol avec point d'eau pour le remplissage, pour le lavage (1) et d'un siphon (2) pour respecter la marche en avant et limiter la contamination. L'affichage de panneaux de signalisation (3) limite l'accès au personnel habilité. Le dimensionnement du local (minimale du local : 6 m²), l'intégration d'une armoire ventilée (4) permettent d'assurer la circulation des matériels, des personnes en toute sécurité. La centrale de nettoyage (5) avec mélangeur proportionnel, limite les manipulations, la prise électrique (6) à 110 cm du sol évite tout risque d'électrisation ou électrocution. Les bacs de rétention (7) facilitent le rangement des produits par catégorie, les matériels (8) sont rangés selon leur fonction.